SYNTHÈSE 2022

GUADELOUPE

PUBLICATION 2022

EAU ET ASSAINISSEMENT LES CHIFFRES CLÉS

© K2COM 2023

Office de l'Eau GUADELOUPE

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

REGION GUADELOUPE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE Liberté Égalité Fraternité

ars Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy

SMGEAG Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

Communauté de Communes MARIE-GALANTE

AVANT-PROPOS

LES ORGANISMES PUBLICS IMPLIQUÉS DANS L'ÉLABORATION DES « CHIFFRES CLÉS »

Le document des chiffres clés est réalisé annuellement par l'Observatoire de l'Eau de la Guadeloupe, qui est une structure partenariale portée par l'Office de l'Eau Guadeloupe et dont la mise en place a été cofinancée par l'Office Français de la Biodiversité (ex ONEMA). Il est le fruit d'un travail collaboratif entre l'Office de l'Eau, les services et établissements publics de l'État (DEAL, ARS et Préfecture), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe et la Communauté de Communes de Marie-Galante.

L'OBJECTIF DES « CHIFFRES CLÉS »

L'édition annuelle des « chiffres clés » est un document pédagogique qui traduit la volonté des différents acteurs du territoire d'apporter une information fiable et transparente sur :

- la ressource en eau et son utilisation en Guadeloupe ;
- le fonctionnement des services publics de l'eau et de l'assainissement, au travers d'indicateurs relatifs à l'organisation, la gestion, la tarification et la performance globale de ces services.

LES DONNÉES UTILISÉES

Le contenu du document s'appuie sur les données réglementaires que les collectivités renseignent annuellement dans le Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA), ainsi que sur les informations produites ou détenues par les différents partenaires impliqués. L'ensemble de ces données n'est cependant pas produit ou validé dans le même temps par les différents contributeurs. Pour cette publication 2022, les données consolidées présentées sont celles relatives à l'année 2020. Elles sont donc à mettre en lien avec l'ancienne organisation des services publics d'eau et d'assainissement (le SMGEAG ayant été créé le 1er septembre 2021).

LES PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a largement perturbé le fonctionnement des services d'eau potable et d'assainissement, en s'ajoutant à la crise chronique que connaît notre territoire. Sur cette période, la demande en eau pour la consommation domestique a fortement augmenté alors que dans le même temps, la persistance d'un carême particulièrement sec a contraint de nombreux exploitants à une baisse de la production d'eau potable.

PRÉLÈVEMENTS DANS LE MILIEU NATUREL

En 2020, **104,4 millions de mètres cubes (Mm³)** d'eau ont été déclarés prélevés à l'échelle de la Guadeloupe. Ces prélèvements sont rattachés à différents usages de l'eau : 83 % pour l'alimentation en eau potable (AEP), 14 % pour l'irrigation et 3 % pour les autres usages économiques.
Sur les dernières années, on peut constater une **augmentation continue du volume d'eau prélevé dans le milieu naturel**. Depuis 2016, cette augmentation est fortement corrélée à celle des prélèvements pour la production d'eau potable.

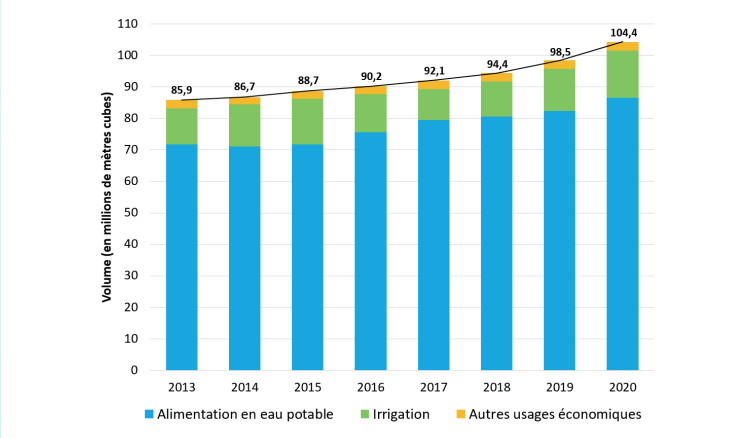

Par rapport à 2019, 4,2 Mm³ supplémentaires ont été prélevés en 2020 pour l'AEP. Une partie de cette hausse des prélèvements peut être expliquée par la pandémie de Covid-19. En effet, les mesures de confinement imposé durant le carême ont entraîné une augmentation de la demande en eau pour la consommation domestique.
Une augmentation des prélèvements de 1,4 Mm³ a également été opérée pour l'irrigation, en réponse à des besoins en eau plus importants causés par une sécheresse plus longue que l'année précédente.

PRÉLÈVEMENTS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

86,6 Mm³ ont été prélevés en 2020 **pour la production d'eau potable**. 79 % de ce volume est issu de prises d'eau en rivière, 13 % de captages d'eau de source et 8 % de puits ou de forages.
La majorité de l'eau destinée à l'AEP est prélevée sur la côte au vent. Elle est utilisée pour alimenter, via d'importantes **infrastructures de transfert d'eau**, un territoire allant des Saintes jusqu'à la Désirade.

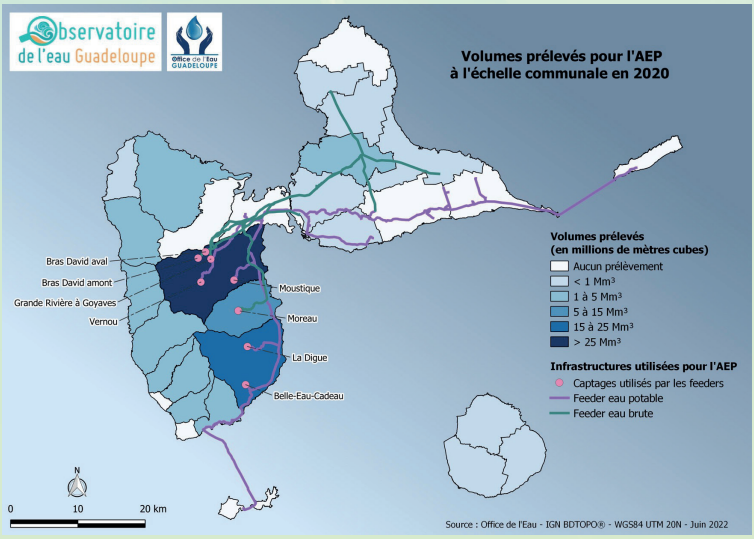

TAUX DE PERTE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Sur les **86,6 Mm³** d'eau prélevés pour l'AEP en 2020, 80,9 Mm³ ont été **potabilisés et mis en distribution** sur l'ensemble de la Guadeloupe. Sur ce volume total, seulement **40 %** de l'eau (32,0 Mm³) a été **comptabilisée comme consommée** par la population. Le restant est essentiellement perdu par des **pertes physiques** dans les réseaux de distribution ou par des **pertes apparentes** (comptage non exhaustif des volumes consommés).

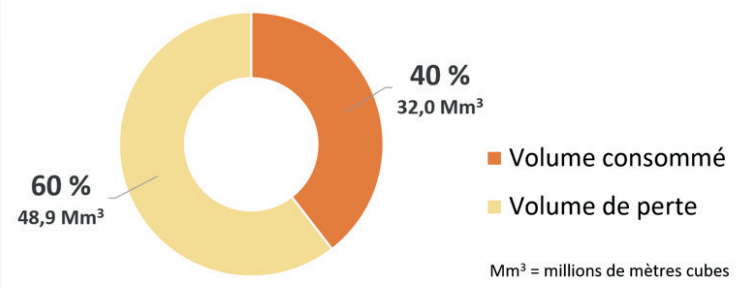

En 2020, **le taux de perte moyen à l'échelle de la Guadeloupe a diminué de 2,9 %** par rapport à l'année précédente.

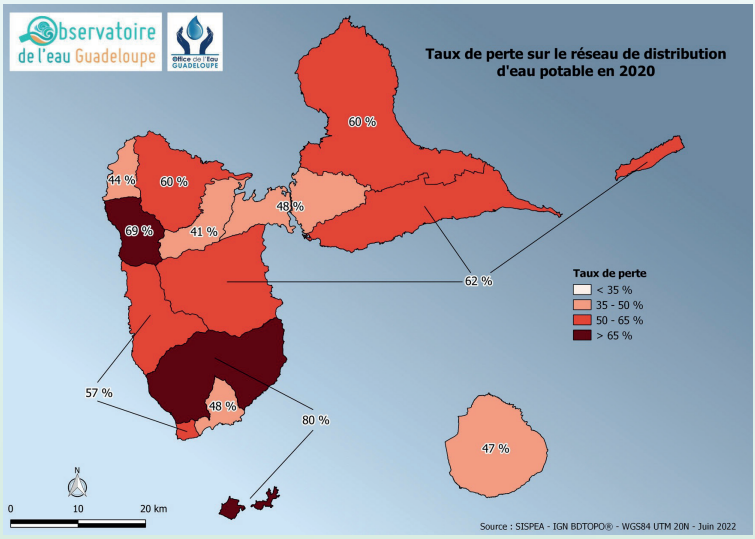

On relève une **forte diminution (de près de 10%) du taux de perte sur le territoire du SIAEAG** (communes de Goyave, Petit-Bourg, Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade). Ceci est la conséquence des efforts menés depuis 2019 sur les territoires du réseau d'eau interconnecté de Guadeloupe, grâce notamment aux travaux entrepris sur la recherche et la réparation de fuites, la régularisation des pressions et l'amélioration du comptage. La situation s'est également améliorée sur la commune de **Capesterre-Belle-Eau**, même si cette **amélioration** n'est pas reflétée par l'indicateur, qui est calculé sur un territoire plus vaste (intégrant le territoire principal de la CAGSC et les Saintes). **Sur le territoire de la CCMG**, on observe une **diminution continue du taux de perte depuis plusieurs années** (- 8,3 % depuis 2017). A contrario, une **augmentation continue du taux de perte** est constatée sur la commune de Pointe-Noire (+ 13,0 % depuis 2017) et sur le **territoire principal de la CAGSC** (+ 4,1 % depuis 2018).

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (ICGP) est un indicateur noté sur 120 points. Il évalue notamment le niveau de connaissance du réseau et de ses branchements ainsi que l'existence d'une stratégie de renouvellement.

Par rapport à l'année 2019, on relève une nette progression de la valeur de l'**ICGP eau potable** sur les territoires de la **CCMG (+ 40 points)** et de **CAPEX (+ 20 points)**, rendue possible grâce aux mises à jour des informations qui ont été réalisées sur leurs bases de données réseaux. Pour l'**ICGP assainissement**, on relève également une progression de la valeur de l'indice sur les territoires de la **CCMG (+ 33 points)**, de **CAPEX (+ 17 points)** ainsi que sur **Bouillante / Vieux-Habitants (+ 11 points)**.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

En 2020, **97,5 % des eaux respectent les limites et références de qualité pour les bactéries** (Escherichia coli, entérocoques, coliformes et bactéries sulfito-réductrices). En 2019, 96,6 % des eaux respectaient ces limites.

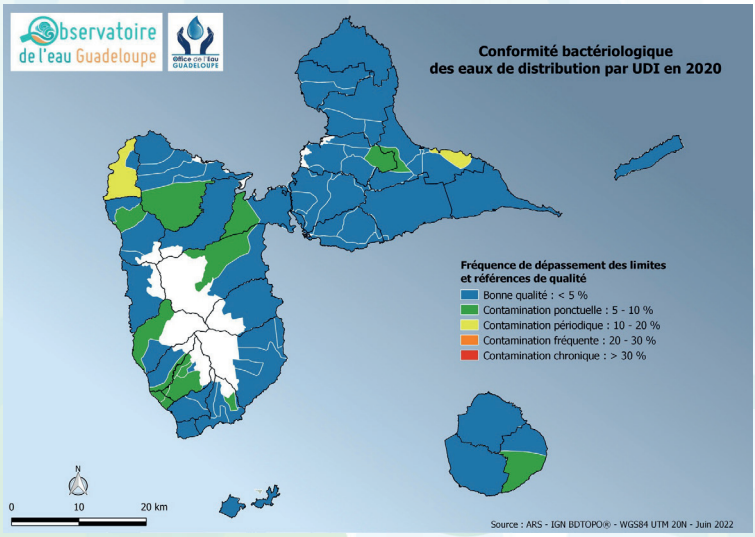

Sur l'ensemble des **pesticides** qui ont été analysés à la sortie des unités de potabilisation, seule la **chlordécone** a présenté de manière ponctuelle une non-conformité **au niveau de 4 usines de production d'eau potable** du sud Basse-Terre (contre une seule usine en 2019).

Le nombre total de **dépassements constatés** de la référence de qualité pour la **turbidité** est de **36** (contre 37 en 2019). Les dépassements ont concerné **40 %** des stations de traitement (contre 38 % en 2019).

Le nombre total de **dépassements constatés** de la référence de qualité pour l'**aluminium** est de **10** (contre 15 en 2019). Les dépassements ont concerné **21 %** des unités de traitement (contre 27 % en 2019).

CONFORMITÉ DES STATIONS D'ÉPURATION

Les stations de traitement des eaux usées sont caractérisées par leur capacité épuratoire et est évaluée en équivalent-habitant (EH).

Pour l'année 2020, **72 %** des stations de traitement ≥ 2 000 EH n'étaient pas conformes (elles étaient également 72 % en 2019). Cela représente **74 % du total des charges entrantes** dans l'ensemble de ces stations.

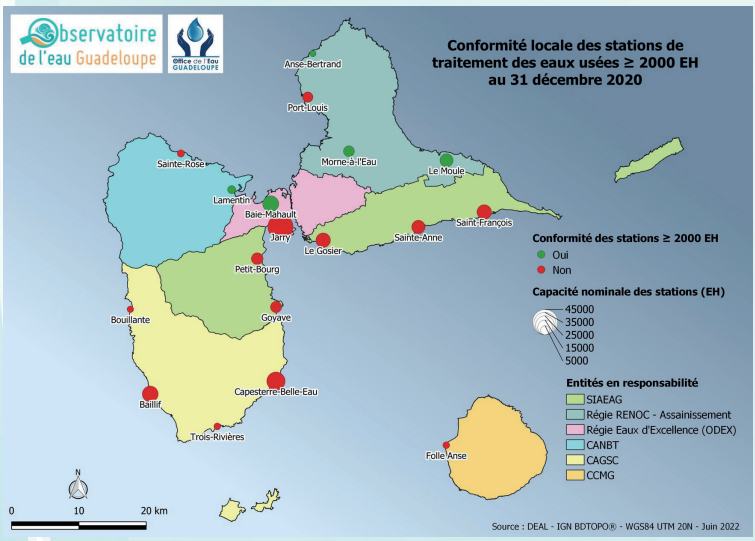

PRIX DU SERVICE D'EAU POTABLE

Le **prix moyen du service d'eau potable** en Guadeloupe au 1er janvier 2021 est de **3,43 € le m³** (contre 3,31 € au 1er janvier 2020). Il varie de 2,30 € le m³ sur Deshaies à 3,88 € le m³ sur Anse-Bertrand, Port-Louis et Petit-Canal.

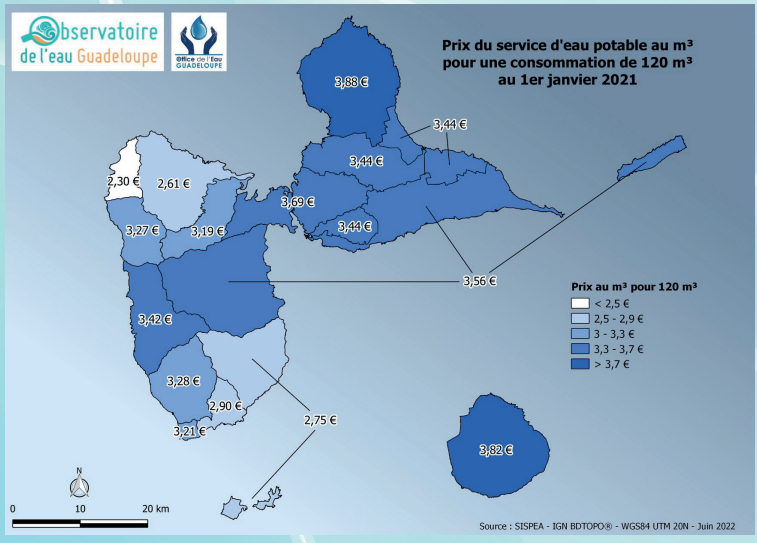

PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le **prix moyen du service d'assainissement collectif** en Guadeloupe au 1er janvier 2021 varie de 1,07 € le m³ sur Deshaies à 3,80 € le m³ sur l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre.

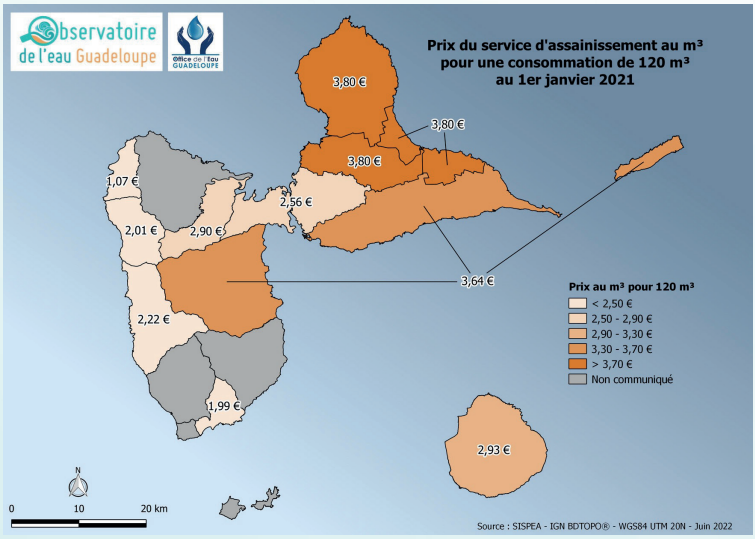

TAUX D'IMPAYÉS

En moyenne, les **taux d'impayés** sur les factures d'eau de 2020 s'élèvent à **30 %** (hors territoires du SIAEAG et de Capesterre-Belle-Eau / Les Saintes, les données n'ayant pas été communiquées). Cela représente un **obstacle important** au bon fonctionnement des services d'eau et d'assainissement de Guadeloupe.

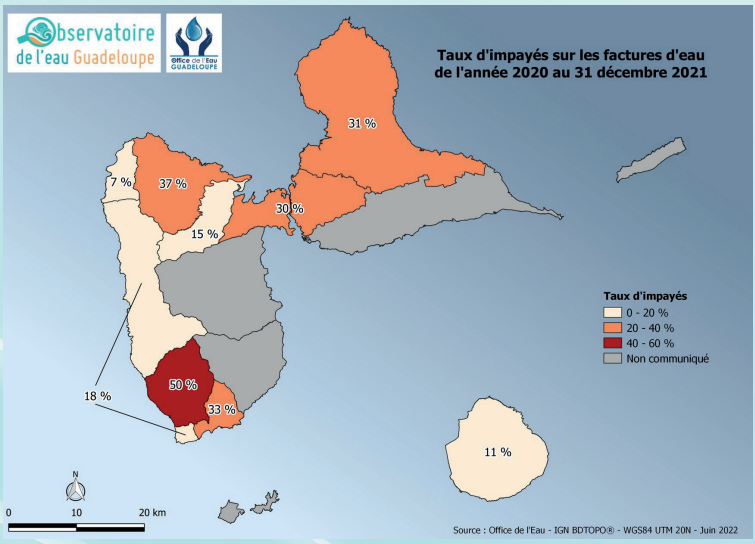

Office de l'Eau Guadeloupe
Observatoire de l'eau Guadeloupe

Jardin Botanique de Basse-Terre
Rue Alexandre Buffon
Circonvallation
97100 BASSE-TERRE

Tél. : 0590 80 99 78
Fax : 0590 80 02 71
observatoire@oe971.fr
contact@oe971.fr

www.observatoire-eau-guadeloupe.fr
www.eauguadeloupe.fr